



PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Direction départementale
des territoires du Puy-de-
Dôme

Service eau,
environnement, forêt

Conseil Départemental du Puy-de-Dôme - DRD des
Combrailles
Rue Paul Chassaing
63380 PONTAUMUR

Dossier suivi par :
Damien LEGLEYE

Mèl : ddt-seef-spe@puy-de-dome.gouv.fr

Tél. : 0473421579

Objet : dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de
l'environnement :
**remplacement du pont de la Sovolle par un cadre béton au lieu-dit Les Vernes
section D sur la commune de GOUTTIERES**
Courrier de notification de décision

Réf. :63-2018-00136

Clermont-Ferrand, le 18 Mai 2018

Monsieur,

Par courrier en date du 04 Mai 2018, vous avez déposé un dossier de déclaration concernant :
**le remplacement du pont de la Sovolle par un cadre béton au lieu-dit Les Vernes section D sur
la commune de GOUTTIERES**

dossier enregistré sous le numéro : **63-2018-00136**.

J'ai l'honneur de vous informer que **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la
réception de ce courrier**.

Vous veillerez à respecter les engagements pris dans votre dossier et les arrêtés de prescriptions
jointes.

Le service police de l'eau devra être averti 15 jours avant le début des travaux, en utilisant la fiche
jointe.

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les
autorisations requises par d'autres réglementations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur départemental des territoires
et par délégation,
Le chef du service eau, environnement, forêt


Béatrice MICHALLAND

PJ : arrêté(s) de prescriptions générales
avis de début de travaux